

Qu'est-ce que le COD ?

Le **COD** est un mot ou un groupe de mots,

- qui complète le verbe,
- qui ne peut pas être déplacé ou supprimé,
- qui précise sur quoi ou qui porte l'action.

Pour reconnaître le COD, on pose la question :

"Qui?", ou "Quoi?"

Exemples :

Nathalie prépare une tarte.

Lidia a aperçu Arthur.

Nathalie prépare quoi ? Une tarte.

Lidia a aperçu qui ? Arthur.

"Une tarte" et "Arthur" sont des COD.

Remarques :

- ✓ Après un verbe d'état, il n'y a jamais de COD.
- ✓ Un COD peut être un pronom personnel (le, la, l', les.) placé avant un verbe Ex : Il la prépare. « la » est un COD.
- ✓ Il ne faut pas confondre un sujet inversé avec le COD.